

Montreuil, le 26 mars 2008



à

Jean Pierre FINANCE  
Président de la CPU

## **lettre ouverte**

Monsieur le Président de la CPU,

La FERC Sup CGT ne participera pas au colloque organisé par la Conférence des Présidents d'Université qui aura lieu du 2 au 4 avril 2008 à Bruxelles.

Ce colloque est destiné à susciter des échanges, confrontations et débats au sein de la communauté universitaire que vous représentez, dites-vous !!

Depuis quelques temps et dans un contexte extrêmement agité, vous accompagnez les choix ministériels alors que nous les combattons.

A l'issue de votre colloque de Metz en mars 2007, vos propositions ont « largement contribué au débat sur les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et sur l'autonomie des universités dans un contexte pré-électoral français ». Vous vous en réjouissez, nous le déplorons et nous vous l'avons fait savoir lors de notre rencontre d'avril 2007.

Les faits, depuis, nous ont donné raison car la loi dite « LRU » reprend la plupart de vos propositions, au grand dam de l'ensemble des organisations syndicales du secteur.

Le gouvernement ne s'y est pas trompé qui a ménagé une place de choix à la CPU dans la loi.

Vous avez exigé et obtenu :

- une autonomie « pleine et entière » dans la « gouvernance » des établissements, avec un Conseil d'Administration resserré, la liberté de développer la précarité, d'introduire, au nom de valeurs managériales, le clientélisme et l'arbitraire dans la gestion et la rémunération des personnels.

Pour nous, l'autonomie ne doit pas être diabolisée certes, mais elle ne doit pas conduire au « tout local » qui porte tous les dangers de casse des garanties collectives et nationales.

- la maîtrise totale des moyens avec une gestion globale des budgets, des ressources humaines et du patrimoine.

Nous, nous pensons que ce choix transforme les élus que vous êtes en véritables chefs d'entreprise pris par la fièvre du résultat à tous prix, au détriment des valeurs du service public.

La gestion de la masse salariale par vos soins met en danger l'égalité de traitement des agents entre eux et leur indépendance par rapport à l'autorité de nomination. Nous n'acceptons pas que les Présidents puissent choisir entre les personnels, fonctionnaires ou non, ceux avec qui ils souhaitent travailler et ceux avec lesquels ils ne le souhaitent pas.

Les personnels et nous-mêmes tenons aux garanties collectives et statutaires de la Fonction Publique d'Etat et n'acceptons pas qu'elles soient balayées au bénéfice d'intérêts individuels ou corporatistes.

Suite aux dernières lois régissant l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les universités peuvent aujourd'hui créer des fondations universitaires ou partenariales.

Les Présidents, lors de la 3<sup>e</sup> conférence de Fundraising pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et la Culture qui a eu lieu les 6 et 7 février derniers, ont mis en avant que la nouvelle législation les oblige à chercher des recettes et des ressources financières ailleurs que dans les circuits habituels.

Au même moment, on voit fleurir sur les sites de différentes universités des « enquêtes » ou des « recherches d'anciens élèves » avec à la clef des cadeaux pour ceux qui répondent, des primes pour le meilleur limier...

Où avez-vous pris que la qualité du service public et de nos missions s'obtient à grand coup d'e-pod ou de pourboires dégradants ? Comment et pourquoi avez-vous à ce point abandonné le camp de l'intelligence, de la démocratie et des droits fondamentaux de la population à disposer d'un système de Formation et de Recherche égalitaire, de haut niveau pour le plus grand nombre, démocratique et gouverné par l'intérêt général ?

Non, décidément, les valeurs dont nous sommes porteurs, à la FERC Sup-CGT, ne sont pas les vôtres, pas plus que notre combat pour la réussite des étudiants et un travail digne pour tous les personnels n'est votre objectif.

C'est pour toutes ces raisons que nous ne participerons pas à votre colloque et combattons pieds à pieds toutes les réformes universitaires allant dans le sens de construire un espace européen de l'Enseignement Supérieur au service de l'élitisme.

Martine FARNER,

Secrétaire Générale de la FERC Sup-CGT  
regroupant les syndicats CGT des enseignants-chercheurs, enseignants et BIATOS des établissements de l'Enseignement Supérieur.